VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

Billets à Recevoir.

Succession de John Trisconi.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Jeudi, le 19 Mars 1903.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 27 février 1903, jugement signé en Cour ouverte le 5 mars 1903 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, et aussi en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903, homologuant une délibération d'une réunion de famille tenue le 21 février 1903 en faveur des mineurs Albert et Sidney Trisconi, le stock et les billets à recevoir ci-après décrits, à savoir:

21 divers billets à recevoir, tirés par Maurice J. Hart, daté le 23 janvier 1899, chacun pour la somme de cinquante dollars, ($50.00) et payable mensuellement du 15 novembre 1899 au 15 janvier 1901 tous deux inclusivement avec huit pour cent d'intérêt par an de la maturité jusqu'au paiement.

Une action du Stock de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, certificat No 2541.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

SPEAR & ESCOFFIER.
Placide J. Spear encanteur.

8 mars—8 12 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE Des plus Beaux

1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur piliers en briques d'environ huit pieds, récemment construit e avant tous les agréments modernes, les lignes de ceinture Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre. écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts, écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Claiborne et Derbigny joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 8 avril 1903 à midi, il sera vendu à l'enchère publique A LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement rendu et la en pleine cour le 27 février 1903, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903 par l'Hon. John St Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E et aussi en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903 homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue le 21 février 1903 pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trisconi, les propriétés ci-après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds 2 pouces de profondeur acquis par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grissaffi et Antonina Clesi par acte passé le 23 janvier 1897 pardevant John R Legier notaire en cette ville enregistré dans le bureau des transferts livre 165, folio 294.

Les améliorations comprennent un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule et cuisine dans le fond ayant quatre chambres deux citernes hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Kerlerec (autrefois Histoire) St Antoine, Remparts (autrefois Amour) et Bourgogne (autrefois Craps), lequel lot mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme il même est désigné sur un plan de C. A. De Armas voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur ancien notaire en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'Auguste Gautier vs E. L. Dinet, No 7,180 enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, jolie barrière en fer sur le devant; pavé avec des pierres plates, hydrant etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Quartier et Liberté (autrefois Tremé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant en mesure française, 53 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et l'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1884, signé par Edgar Pilié député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de là, 52 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 3 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co, par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883, pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 114, folio 248. Les améliorations comprennent un superbe cottage élevé, sur piliers en briques 8 pieds de haut, retiré de la banquette, joli grillage en fer, et le devant de la propriété pavée en « bilinger, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à arche, grande salle à manger contiguë séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tapisserie galerie dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs subdivisés en montant convenable, représentant les intérêts desdits co-ayant-droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0|0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses contumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi-intérêt dans un joli cottage.

8216 rue Oak, entre les rues Dante et Dublin. Lot 40 sur 120 pieds.

Succession de Mme Emma Miller, veuve de Frederick Kaul.

No 69,486—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — JEUDI, 26 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, daté le 20 février 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié d'intérêt indivis dans et à deux (2) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 8216 rue Oak, consistant en un joli cottage simple dans le Septième District de cette ville [anciennement la ville de Carrollton]; lesdits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 dans l'îlet No 41 A vieux plan de Carrollton, maintenant No—nouveau plan, bornés par les rues Oak [autrefois Quatrième] Dante [autrefois Madison], Dublin et Zimple, sur un plan par Zam-ani, daté le 25 août 1836, déposé dans le bureau du juge de Paroisse de la Paroisse Jefferson. lesdits lots 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Oak [autrefois Quatrième] sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant.

Pour la propriété foncière, 1|2 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion de crédit devant être représentée par billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1903. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm Andrew Collins, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Edward A. Parsons avocat.

22 fév—22—mars 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

UN DEMI INTERET DANS UNE

Résidence Simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages.

No 2237 RUE LAUREL.

Entre les rues Première et Philip.

Succession de Henry Palmer.

No 67,761—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902 et d'un ordre daté le 10 novembre 1902 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds, 4 pouces, plus ou moins, de face à la rue Laurel sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidence contient 6 chambres; l'écurie a 5 étables pour chevaux [rooming...] grenier pour fourrage, 2 citernes, hangar, etc. dans la cour.

Conditions—Comptant; 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Theo Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

R. J. Maloney, John Bussen, avocats.

7 fév—7 8 15 22—mars 1 8 10

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

POUR PLACEMENT

Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet, Entre les rues Prieur et Johnson, borné par St-Pierre

Dans la succession de Catherine Horgan, veuve en premier mariage de George Huther, et veuve en second mariage de Henry Streckwood - No 69 5.2—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur — Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 16 février 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, Johnson et St Pierre, et mesurant, en mesure anglaise, 30 pieds 6 pouces et huit dixièmes d'une ligne de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de cent vingt sept pieds trois pouces, sur le côté vers la rue Johnson, cent quinze pieds ou à peu près sur le côté vers la rue Prieur et vingt sept pieds six pouces sur la ligne au fond, acquis par la descendante en ceci, par un jugement de Cour daté le 18 décembre 1874, dans les procédures de la succession de Geo. Huther et No 37,268 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Les améliorations consistent d'un cottage double, résidence connue comme les Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet, contenant six chambres et cabinet sur un côté et cinq chambres et cabinet sur l'autre côté. Cette propriété est bien située et sera d'un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance du prix d'achat, s'il y en a, payable en un et deux ans par des billets portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les autres clauses de sécurité, en cas de procès 10 pour cent honoraires d'avocat, les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante (1903) aussi bien que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être assumés et supportés par l'acquéreur. Le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drolla, avocat.

21 fév—21 22—mars 1 8 15 22 24

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et la Résidence en Bois,

No 1013 rue des Français, près de la rue des Remparts

Succession de Marguerite Baren.

No 69,378 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 février 1903 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Le magasin et résidence agréablement situé, No 1013 rue des Français entre les rues Nord Remparts et St Claude, contenant magasin et 4 chambres, hangar, citerne et cour, le tout plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Français, Nord Remparts, St Claude et Champs Elysées désigné par le No 26, sur un plan par J. Pilié, daté le 12 décembre 1884 annexé à un acte passé pardevant F. De Armas ancien notaire, le 29 janvier 1885, mesurant, en mesure anglaise, 28 pieds de face à la rue des Français sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions — La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en douze mois et la portion de crédit du prix devant être en un billet portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur réservé et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 et faire un dépôt comptant de 20 0|0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.

21 fév—21—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence-Cottage Désirable avec des grands terrains.

No 1528 Avenue de la Louisiane, entre l'avenue St-Charles et la rue Prytania:

La résidence désirable à deux étages en bois, No 1235 rue Annonciation, entre les rues Thalie et Erato, et plusieurs lots de choix pour bâtir dans le Sixième District.

In re Mme Louis Cucullu vs Mme A. M. Conway et als.

No 69,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, Encanteur, Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 6me jour de février 1903 et signé le 12me jour de février 1903 par Hon W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés foncières de valeur, ci-après décrites, à savoir:

1° La propriété de résidence exceptionnellement bien située et désirable, No 1528 avenue de la Louisiane, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania retirée de la rue et entourée par de grands terrains ornés, contenant galeries sur le devant et sur le côté etc., chambres, etc. Dans la cour se trouvent une dépendance avec 2 chambres, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les avenues Louisiane et St Charles et les rues Delachaise et Prytania, étant l'îlet No 379, désigné comme lots Nos 15 et 16 dudit îlet et mesurant ensemble 82 pieds plus ou moins de face à l'avenue de la Louisiane par une profondeur de 160 pieds plus ou moins et laquelle propriété est désignée par le No 1528 avenue de la Louisiane.

Désirablement située dans un voisinage le plus aristocratique de la ville et faisant face à une splendide avenue sur le côté. Cette demeure éligible se recommande à ceux recherchant le confort et entourage agréable.

2° L'agréable résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 1235 rue Annonciation, entre Thalie et Erato, contenant galeries de devant et de côté, hangar, citerne, cour, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir: un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, St-Thomas, Thalie et Erato, désigné comme lot No 2 et mesurant 27 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation 25 pieds et 6 pouces dans le fond par une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, et 91 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, à proximité du centre commercial et faisant face à un bel îlet pavé en pierres carrés.

3° Les sept lots vacants de terre désirables situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 655, borné par les rues Cara, Cadiz, Willow et Jena, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 12, 15, 16, 17, 19, 21 et 24 dudit îlet et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 15, 16, 17, 19 et 21 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, de l'avenue Napoléon, ces lots de choix sont tous à proximité de la ligne électrique nouvellement construite et la ligne de chars devant être construite sur la rue Magnolia.

4° Quatre lots éligibles à bâtir sur l'avenue Broadway, plus complètement décrits comme suit, à savoir: quatre certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broadway, Elm Pla et Zimple lesquels lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans une des sections les plus avantageuses de cette ville ces lots sont de choix et excessivement attrayants pour construction.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 0|0 pour lier la vente au moment de l'adjudication; actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

W. R. M. Whitney, avocat de la plaignante.

Butler & Parker, avocats de la défenderesse.

15 fév—15 22—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

MERCREDI le 11 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 février 1903, et rendu dans la succession de Michael Schipper, No 69 490 du dossier de ladite Cour, la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 84, compris dans les rues Jena, Tchoupitoulas, Cadiz et Water: ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan fait par L. H. Pilié le 23 octobre 1884 annexé à un acte de partage passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 4 novembre 1884 et mesurant 29 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Jas Boyd Grinage, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER
GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.
Bureau No 832 rue Commune.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 11

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE.

Carré d'Ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne,

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN.

JEUDI LE 2 AVRIL 1903

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 2 avril 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour du Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,088, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Martin (maintenant Willow) et Claiborne; ledit îlet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. B Dunbar, daté le 9me jour de janvier 1846, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow, ou Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Martin ou Willow, et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 128 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots Nos 3 et 4 123 pieds 8 pouces et 7 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes et sur les lignes des lots 8 et 9, 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds, 1 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un deux et trois ans, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et toutes les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903 et faire un dépôt comptant en chèque certifié égal à 10 pour cent du montant de l'enchère, ce chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur J. J. Lewis. Aucune enchère au-dessous de $13,000 ne sera acceptée. Pour plus de renseignements référence faites au registre dudit procès de D. R. & W. P. Lewis vs American Naval Stores Co. et spécialement au décret de vente dans cette affaire rendu le 19 février 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère

1 mars—1 8 15 22 29—av 2

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice du Premier District,

Dans un Bon Voisinage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur — Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 19 mars 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903, de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Jeremiah Regan, No 68,822 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le grand cottage double en bois à deux étages avec mansardes Nos 918 et 920 rue Gaiennié, contenant vestibule 5 chambres, mansardes, etc., de chaque côté. Le terrain est compris de deux certains lots situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Constance, Erato, et Gaiennié étant l'îlet No 118 et désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par Keating et Lafarel ingénieurs le 18 mars 1853 et déposé en l'étude de Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun, à 20 pieds 10 pouces de face à ladite rue Gaiennié, 22 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes sur la ligne du fond qui les divisent du vieux faubourg Saulet. Ledit lot No un a une profondeur de 179 pieds 10 pouces sur la ligne de côté vers la rue Annonciation et une profondeur de 169 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot No deux; et ledit lot No deux ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Constance sur la ligne de division du lot No trois, d'après ledit plan.

2° La résidence double en bois à deux étages, contenant 5 chambres galerie, etc., de chaque côté, étant les Nos 922 et 926 rue Gaiennié. Le terrain comprend deux certains lots situés dans ledit îlet 118; désigné comme lots Nos Trois et Quatre. Lesdits lots sont contigus et ont chacun une façade à la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds, 11 pouces et 7 lignes et demie sur la ligne du fond, laquelle les divise du Faubourg Saulet, ledit lot No Trois ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Annonciation, sur la ligne de division du lot No Deux, et une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le lot No 4 ayant une profondeur de 149 pieds 6 pouces et 5 lignes vers la rue Constance, sur la ligne de division du lot No 5, mesure américaine, d'après ledit plan.

3° La résidence double en bois à deux étages, Nos 928 et 932 rue Gaiennié, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie, etc. Le terrain est composé de deux certains lots situés dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, et désignés comme les lots Nos 5 et 6. Lesdits lots sont contigus, et ont chacun une façade sur la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds 11 pouces et 7 1|2 lignes sur la ligne du fond, laquelle les séparent du faubourg Saulet. Le lot No 5 ayant une profondeur de 140 pieds, 6 pouces, et 5 lignes vers la rue Annonciation, sur la ligne de division du lot No 4, et une profondeur de 130 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot No 6, ledit lot No 6 ayant une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 7 lignes vers la rue Constance, le tout en mesure américaine.

La propriété ci-dessus se trouve sur de vastes et profonds terrains, ayant de vastes emplacements pour des améliorations additionnelles si on le désire. Elle est près de lignes de chars, églises, écoles et marchés. Chaque propriété se loue au taux de $240 par an et peuvent rapporter davantage.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que honoraires d'avocat, et les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, etc. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs

W. H. Benedict, avocat.

15 fév—15 22—mars 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence élégante de l'avenue St-Charles avec vastes terrains,

No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette.

Deux sites spacieux contigus pour résidence

Sur l'avenue St-Charles, et

Dix beaux lots pour bâtir

Sur la rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople, et sur la rue Austerlitz.

Succession de Charles E. Rice.

No 69,305—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 12 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 février 1903 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'élégante résidence en bois à deux étages, No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette, dans le septième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Hampson, Burdette et Fern. La résidence est retirée de la banquette et contenant verandahs vestibule, salon, bibliothèque, salle à manger, cuisine, office et deux chambres dans le fond au rez-de-chaussée; verandahs, vestibule, six chambres à coucher deux chambres à bain, etc., au premier étage. La maison est bien finie. Dans le fond se trouvent deux citernes. Le terrain comprenant une portion du lot No 11 et le tout des lots Nos 12, 13 et 14 et mesurant 90 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Burdette. Les mesures ci dessus mentionnées, sont d'après le titre, d'après un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté le 2 février 1903, ledit morceau ou portion de terre mesurant 90 pieds de face à l'avenue St Charles sur 153 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles, et se composant du tout des lots Nos 12, 13 et 14 et une portion du lot No 11. Il est dessiné en jardin et pelouse. Cette résidence constituera un "home" élégant dans un voisinage désirable sur cette admirable avenue de résidence, à une petite distance au-dessus du Parc Audubon.

2° Le grand site de résidence contigu à la propriété ci-dessus décrite sur l'avenue St-Charles dans le même district et îlet, comprenant le tout des lots Nos 15 et 16 et une portion des lots Nos 17, 22 et 11, et mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le grand site de résidence contigu à la propriété ci dessus deuxièmement décrite sur l'avenue St Charles, dans le même district et îlet que les deux propriétés ci dessus décrites, et comprenant une portion du lot No 17, le tout du lot No 18, la moitié du lot No 19 et une portion du lot No 22, mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ces sites de résidence sont parmi les quelques-uns qui se trouvent encore sur l'avenue St Charles et sont d'une grandeur suffisante pour une belle résidence. C'est une occasion de se procurer un site supérieur comme résidence dans un excellent voisinage, laquelle ne se présente pas souvent et devient de plus en plus rare à mesure que le temps s'écoule.

4° Dix beaux sites à bâtir dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Camp, Austerlitz et Constantinople, étant dix certains lots de terre désignés par les lettres A B, C, E, F, G, H, I, J, et K mesurant comme suit, à savoir:

Les lots A, B et C, sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A forme l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut. Les lots E, F, G, H et I sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot I formant l'encoignure des rues Chestnut et Austerlitz. Les lots J et K sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot J est contigu dans le fond aux lots E, F, G, H et I. Ces lots sont dans un bon voisinage, à proximité des lignes de chars et des sites excellents de résidence, et sont des placements sûrs et augmentent en valeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans représenté par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées aux frais des acquéreurs et les polices d'assurances devant être transférées aux porteurs des dits billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 sur lesdites propriétés en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edward Righter, Esq., notaire.

James Legendre, avocat.

8 fév—8 15 22 — mars 1 8 12

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Pierre Lores—No 69,367—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D — En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29 jan 1903, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan au No 2419 rue Dryades, SAMEDI, le 14 mars 1903, à 11 heures a m. Un lot d'effets mobiliers consistant d'un piano, meubles, etc., d'après l'inventaire. Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, Encanteur.

3 mars—3 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du 6me District à l'encan.

Nos 501-507 Avenue Henry Clay,

à l'encoignure de la rue Laurel.

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Mardi, le 10 Mars 1903, à Midi.

Loyers et tous les détails seront annoncés à la vente.

SUCCESSION DE JOHN KEPPEL.

No 56,151—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 6 février 1903 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 10 mars 1903, à midi, la propriété suivante—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel (autrefois rue Market), Webster et Patton et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No un sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 juin 1888, lequel morceau ou portion de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Market (maintenant Laurel) et mesure 72' 2" 9''' de face à l'avenue Henry Clay sur 145' de profondeur et façade sur la rue Market (maintenant Laurel) et ayant la même profondeur sur la ligne opposée.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant Martin H. Manion, Esq., notaire, et dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières et de Placements, 303 rue Baronne.

A. M. Buchmann, Esq., et MM. Bostner, Dodds & Benton, avocats.

7 fév—7 8 15 22 — mars 1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Joseph Morris.

MARDI, LE 31 MARS 1903.

Deux Lots à Bâtir de Choix

Rue Mandeville, entre Prieur (anciennement Joséphine) et Johnson (anciennement Célestine), borné par la rue Espagne.

No 69,641—Cour Civil de District. Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Commune — MARDI, le 31 mars 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de Distr et pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Mandeville, Célestine et Espagne, désignés par les Nos dix huit et dix neuf sur un plan de L. J. Pilié, et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Mandeville sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No dix-huit formant l'encoignure des rues Mandeville et Célestine. Voyez le plan à la bourse des Propriétés Foncières.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1903, l'acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.

Robert Legier, avocat.

26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve E. Gally.

Mardi, le 31 Mars 1903.

Propriété de Valeur

DANS L'ANCIEN

Deuxième District.

No 1228 rue des Ursulines, entre les rues Liberté et St-Claude.

(Un Joli Cottage Simple, Loué $13 par mois.)

Cette bâtisse double en briques bien louée, Nos 926 et 932 rue St Louis entre Dauphine et Bourgogne, mesurant environ 65 x 120.

Un placement élégant pour un acheteur en perspective.

A proximité du Chemin de Fer Frisco, la Maison de Cour et le Nouvel Hôtel Royal.

No 69,461.—Cour Civile de District — Division C.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 31 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera offert en vente à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon John St-Paul, juge, et daté le 16 février 1903 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Nos 926 et 932 RUE ST-LOUIS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, désigné par la lettre A sur un devis dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date d'avril 1866 et mesurant soixante cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis par cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

No 1228 RUE DES URSULINES.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tremé ou Liberté, St Claude et St Philippe, ledit lot mesurant en mesure américaine, dix sept pieds de face à la rue des Ursulines sur quatre vingt-sept pieds de profondeur.

Termes et conditions — Comptant: Acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est aussi requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1903. Un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lien de vente.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Robert Legier avocat.

26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le grand cottage simple de choix,

529 RUE QUATRIEME.

CONTENANT SEPT CHAMBRES DANS LA BATISSE PRINCIPALE ET DEUX CHAMBRES DANS LE FOND.

Grande écurie à 2 étages et entrée pour voiture.

SUCCESSION D'AUGUST ET CAROLINE STIERWALD.

No 69,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de Distr et pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurent, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0|0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred. Zengel notaire.

Zengel, Thomas & Suthon, Ferd. C. Marks avocats.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 10

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.

La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; à Alger, au Dry Dock, Phone 28.

Bureau en Ville:

RUE CARONDELET 315

Phone 376.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Caroline Leitz, veuve de Germain Leroy et als versus les enfants mineurs d'Aloysius Leitz et de l'enfant mineur de James Leitz.

No 69,159 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 mars 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 9 février 1903 et signé le 13 février 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, municipal de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane dans le Faubourg Livaudais, autrefois dans la paroisse de Jefferson dans l'îlet No 31 borné par les rues Annonciation, Chippewa, Troisième et Quatrième et désigné comme lot No 5 dudit îlet sur un certain plan fait par Benjamin Benson, voyer de ville le 29me jour de mars 1841 et déposé comme plan No 31, dans le livre des plans de Félix Grima, notaire, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation, autrefois la rue Jersey, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Ledit lot formant une partie des lots 2 et 3 sur le plan original déposé en l'étude du susdit Félix Grima, notaire.

Les améliorations comprennent une demeure simple en bois et boutique connues comme No 2614 rue Annonciation et contient une boutique, 3 chambres, une galerie; aussi hangar, écurie et dépendances contenant 4 chambres. Dans une bonne localité et près de toutes les accommodations.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Oregon W. Long, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 fév—15 22 26—mars 7 8 15 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane vs George Collins.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31 721—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Jacob Johnson, sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1903 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc. situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 450, borné par les rues Thalie, Erato, Claiborne, et Willow, désigné par la lettre "B", et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Willow sur 64 pieds entre lignes parallèles de profondeur, ledit lot "B" devant être pris à une distance de 32 pieds de l'encoignure des rues Erato et Willow, et est composé de la portion de face au lot original No 7, figurant sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté le 26 novembre 1851. Saisie dans le procès ci-dessus comme la propriété de Mme Jacob Johnson, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

TERRENCE REILLEY,
Shérif Criminel pour la Paroisse d'Orléans.

27 fév—27—mars 6 13 20 27 — avr 2

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Geo. E. Duclaux vs Mme Catherine Sabathier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,350—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mars 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre et améliorations dans le Troisième District, îlet No 1,340, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Aubry et D'Abadie, ledit lot commençant à une distance de quatre vingt cinq pieds du coin de la rue D'Abadie, et mesure vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Dorgenois, par une profondeur de cent quarante deux pieds un pouce et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Aubry, et sur le côté vers la rue Dabadie il a une première profondeur de cent vingt six pieds trois pouces et cinq lignes; de là il mesure, sur une ligne oblique, seize pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du fond sur laquelle il a une largeur de vingt quatre pieds sept pouces et deux lignes, le tout d'après un devis par E. Pilié, le 13 novembre 1897 et annexé à un acte pardevant C. J. Théard, notaire, le 4 décembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne, (îlet borné par les rues Dumaine et Première.)

L. Louque vs C. A. Stokes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 773 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 28, vieux No 462, borné par les rues Port Ste Anne, Dumaine et Première, ou l'avenue Hagan lesdits lots étant désignés par les numéros Un à Six inclusivement. Le lot No Un formant l'encoignure des rue Port et Ste Anne, et mesurant trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Port, trente pieds quatre pouces et six lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue Ste Anne de cent quarante-deux pieds, deux pouces et six lignes, et une profondeur de cent quarante pieds deux pouces et une ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 2. Le lot No 2 mesurant 30 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Port, 30 pieds, 4 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent quarante pieds, 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté contigu au lot No 1: 137 pieds, 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 3. Le lot No 3 mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Port; 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 137 pieds, 8 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté contigu au lot No 2, et 135 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 4. Le lot No 4 mesurant 30 pieds, 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Port, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 135 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 3, et 132 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 5; le lot No 5 mesurant 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Port, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 132 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 4, et mesurant 130 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 6; le lot No 6 mesurant 30 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Port: 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 5, et 127 pieds 10 pouces sur la ligne de côté contigu au lot No 7, le tout plus ou moins en mesure américaine. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le plaignant.

27 fév—27 28 — mars 3 5 12 19 26—avril 2

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

HOCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

919 rue Gravier.